



Séparation et garde enfant

Par **jayces**, le **17/11/2008** à **00:07**

bonjour,
Marié depuis 10 ans, j'ai découvert que ma femme me trompait. Nous avons un fils de 7 ans. En cas de procédure de séparation ou de divorce, je souhaiterais savoir quelles seraient mes chances d'obtenir la garde de mon fils sachant que depuis 5 ans, il passe 80 % de son temps avec moi ? (sa mère n'a actuellement que le dimanche pour le voir pour des raisons professionnelles + les matins de 8H15 à 9H00 et les soirs de 20H00 à 21H00).
merci pour vos réponses

Par **Tisuisse**, le **17/11/2008** à **08:28**

C'est le JAF qui décidera mais sa décision ne sera faite que dans l'intérêt même de votre enfant, pas de l'intérêt des adultes.
Si vous obtenez la garde de votre fils, votre ex-épouse aura le droit de visite habituel : 1 week-end sur 2 et la moitié des vacances. Par ailleurs, elle vous devra une pension alimentaire.